

J0 : le pipi-caca de 2 000 Val-de-Marnais passe toujours sous les ponts de Paris !

écrit par Jacques Martinez | 12 janvier 2024



Qui sait que le pipi et autres productions si écologiques puisque parfaitement naturelles -oui, chers écolos !- provenant d'environ 2 000 habitants du Val-de-Marne passent toujours, à 6 mois à peine de l'ouverture des JO de Paris, sous le pont Alexandre III ! Pont d'où partiront les nageurs

qualifiés pour, entre autres, les épreuves du 10 km nage en eaux libres... et, en principe, saines ?

Et Mme Hidalgo a annoncé vouloir aller piquer une tête dans la Seine. Pas folle, elle n'a pas donné de date précise : elle a donc jusqu'au 25 juillet, dernier délai, puisque l'ouverture des JO aura lieu le 26 juillet. En espérant qu'elle ne perde pas, sinon ses eaux avant la naissance des JO Paris, du moins son pari ! Car, il est au moins encore un chantier qui vient à peine de commencer en vue d'assurer des eaux sinon potables du moins suffisamment saines pour la baignade et donc les épreuves olympiques !

Comme le titrait hier jeudi le site du quotidien d'informations d'Île-de-France 94Citoyens : *« Val-de-Marne : un chantier d'urgence pour dépolluer la Seine avant les Jeux Olympiques »* :

https://94.citoyens.com/2024/val-de-marne-un-chantier-durgence-pour-depolluer-la-seine-avant-les-jeux-olympiques,11-01-2024.html?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_20240111

Avec ce genre d'infos, la maire de Paris, Mme Hidalgo, a fait profil bas.



Pourtant, il n'est pas anodin de débiter, à 6 mois à peine du plongeon de dizaines de sportifs de haut niveau, un chantier destiné à récupérer les « eaux usées » provenant «

des toilettes » (!!!) d'environ 2 000 habitants !

-« eaux usées » expression habituelle, c'est-à-dire courante (comme ce qui peut partir dans ces eaux jusqu'à la Seine !), expression permettant d'éviter de préciser de quoi sont composées ces eaux !-

des eaux en provenance de deux communes importantes du Val-de-Marne, département traversé par la Seine(1) juste avant

que le fleuve n'entre dans Paris. Ces deux communes sont la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses (commune dont le maire est Vincent Jeanbrun qui, l'été dernier, a vu sa famille, alors dans le pavillon familial, attaquée de nuit par des émeutiers) et Chevilly-Larue.

Comme le précise 94.citoyens.com :

□« Les 8 et 9 août prochains, les adeptes de la natation marathon plongeront du Pont Alexandre III, à Paris, pour nager 10 km dans la Seine dans le cadre des Jeux olympiques.

À une condition : que le fleuve soit suffisamment propre. »

Voilà la raison pour laquelle ce « chantier d'urgence vient de démarrer » dans le Val-de-Marne, département limitrophe à l'est de la capitale...

Par manque d'un réseau séparant eaux pluviales et eaux usées, ces dernières filent dans la Seine ! D'où, comme le précise si justement 94Citoyens :

« À quelques mois des Jeux olympiques, il y a donc urgence à agir. »

Le collecteur d'eaux usées sera installé à 12 mètres de profondeur car « il faut aussi créer les infrastructures invisibles », explique Mélanie Nowak, maire-adjointe de L'Haÿ-les-Roses et conseillère départementale déléguée au tourisme.

« Afin de gagner la course contre-la-montre » avant les JO, au lieu d'un, ce sont 3 micro-tunneliers qui foreront le sous-sol car, comme l'a précisé à 94Citoyens Chantal Durand, vice-présidente en charge de l'eau, au conseil départemental :

□« Le calendrier est très contraint. Nous devons absolument le réussir pour la baignade lors des JO. »

□Le Val-de-Marne a confié ces travaux au groupement composé de Valentin Environnement, Eiffage et France Travaux. □Et comme l'a souhaité Corinne Simon, sous-préfet de L'Haÿ-les-Roses :

« Quand nous verrons les athlètes olympiques nager dans la

Seine cet été, nous pourrons nous dire que c'est un peu grâce à nous. »

Donc, tout le monde croise les doigts en espérant que rien ne viendra perturber ces travaux.

□ Le 10 janvier dernier, comme le veut la tradition de la Sainte-Barbe chère aux professionnels du secteur du forage de tunnels, les 3 micro-tuneliers ont été baptisés en leur donnant à chacun un prénom féminin !

□ Sainte Barbe est la Sainte Patronne de tous ceux qui travaillent le feu, les explosifs, notamment en souterrain car, selon la légende, le père de la future Sainte l'a martyrisée jusqu'à l'assassiner parce qu'elle s'était convertie au catholicisme : il a été puni par la foudre lancée par Dieu, foudre qui l'a réduit en cendres.



□ Les prénoms féminins choisis ont été ceux de trois conseillères départementales : Chantal (Durand), Patricia (Korchef-Lambert) et Mélanie (Nowak).

Coût de ce chantier : 49 millions d'euros cofinancés par l'Agence de l'eau Seine Normandie (30 millions d'euros) et le département (19 millions d'euros).

Les JO sont un accélérateur pour ce chantier de modernisation du réseau d'assainissement du Val-de-Marne. Il fait partie d'un programme destiné à améliorer la qualité des eaux rejetées dans la Seine mais aussi dans la Marne qui rejoint la Seine dans ce département.

□ Ce programme qui remonte à plusieurs années, permettra la réouverture de plusieurs plages :

□ « La baignade dans la Seine et la Marne sera le plus bel héritage de ces jeux », prédit Patricia Korchef-Lambert, vice-présidente du département, déléguée aux sports.

En espérant, dans l'immédiat, que le programme « serré » de la récupération pour traitement des eaux usées rejetées

actuellement à l'entrée de Paris, ne connaisse pas de retards, de couacs ou de... bouchons ! Sinon, les JO de Paris risquent de se transformer en affreux... JOJO ! Non, non, svp, sur ces risques, pas de Paris ! ☐☐

(1) Encadré :

De 1929 à 1968, outre Paris, le département de la Seine (le « 75 ») regroupait plus de 80 communes ! Ce qui était... « Inquiétant » pour le général de Gaulle !

☐ Paris donc la Seine, numéroté « 75 », de 1929 à 1968...

☐ rien à voir avec les événements de mai 68 : le décret signé Charles de Gaulle réaménageant l'Île-de-France remontait à 1964. Ce réaménagement de la Seine a été réalisé afin d'éviter que, d'un département de la Seine trop important avec ses 80 communes, n'émerge un contre-pouvoir face au gaullisme ! D'où sa réduction à la seule capitale !-

☐ Donc, de 1929 à 1968, le « 75 » regroupait, outre Paris, les communes composant actuellement les départements limitrophes de la capitale : le Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis. Communes auxquelles ont été ajoutées quelques soeurs venant de l'ancienne Seine-et-Oise.

Ainsi, selon le souhait de Charles de Gaulle, la potentielle « inquiétante » Seine a été divisée en quatre ! D'où le symbole bleu-blanc-rouge de la Région Île-de-France avec, au centre, le pistil (en rouge : c'est Paris) et chacun des pétales autour, ce sont les 3 départements voisins (en blanc : Val-de-Marne, Hauts-de-Seine et Seine-Saint-Denis) et les 4 les plus éloignés (en bleu : Seine-et-Marne, Essone, Yvelines et Val-d'Oise). ☐

JACQUES MARTINEZ, journaliste, ☐ ancien chef d'édition des informations de nuit de RTL (1967-2001), l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...